

**RELEVÉ DES AVIS DU COMITÉ TECHNIQUE COMMUN
DE SORBONNE UNIVERSITÉ**

SEANCE DU 19 JUIN 2017

Madame PAULIAT Hélène : Administratrice provisoire de Sorbonne Université

Représentants de l'administration :

Monsieur CHAMBAZ Jean : Président de l'UPMC

Monsieur JOBERT Barthélémy : Président de Paris Sorbonne

Madame ARNULF-KOECHLIN Christine : Directrice générale des services de Paris Sorbonne

Monsieur COMBAZ Hervé : Directeur général des services de l'UPMC

Représentants des personnels :

Madame GAUDARD Nathalie, CGT, titulaire.

Monsieur ROHRBACH Stéphane, CGT, titulaire.

Monsieur CHIBBARO Sergio, CGT, suppléant.

Madame LARROUTUROU Nathalie, FSU-Solidaires, titulaire.

Madame WOLF Sylvie, FSU-Solidaires, titulaire.

Monsieur AUBRY Philippe, FSU-Solidaires, suppléant.

Monsieur GANÇARSKI Stéphane, FSU-Solidaires, suppléant.

Madame DUTHEILLET Claude, SGEN-CFDT, titulaire.

Madame LE BERRE Annick, Union Locale de l'UNSA Fonction Publique et du SNPTES, titulaire.

Madame BESSEDDIK Faouzia, Union Locale de l'UNSA Fonction Publique et du SNPTES, suppléante.

Monsieur SIDERIS Georges, FNEC FP FO, titulaire.

Monsieur GARRIGUE Antoine, Union Locale SNPTES et UNSA Fonction Publique, titulaire.

Madame CHASTEL Amélie, Union Locale SNPTES et UNSA Fonction Publique, titulaire.

Monsieur MOKHTARI Rachid, Union Locale SNPTES et UNSA Fonction Publique, suppléant.

Madame LIENHARD Nathalie, SGEN-CFDT, titulaire.

Monsieur CROUILLEBOIS Olivier, FERC SUP CGT, titulaire.

Madame DARMON Aurélie, FERC SUP CGT, titulaire.

Madame FONTAINE VOILMY Béatrice, FERC SUP CGT, suppléante.

Monsieur BOLDINI Pascal, FSU, titulaire.

Monsieur LEFEVRE Emmanuel, FSU, suppléant.

Invités :

Monsieur CHAUVIER Stéphane

Madame CHRISTIEN Myriam

Madame FERRAT Hamida

Monsieur FROMENT Bernard

Madame TIEGES Anne-Marie

Madame WICKER Anne-Lise

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire adjoint de séance

Vie institutionnelle :

2. Avis sur le projet d'organisation de Sorbonne Université
3. Information sur les expertises extérieures menées par les deux universités relatives à l'évaluation des risques et à la proposition de mesures d'accompagnement

1. Désignation du secrétaire adjoint

M. SIDERIS (FNEC FP FO) est désigné secrétaire adjoint de la séance.

Les membres du comité technique commun ont souhaité que l'ordre du jour soit inversé.

2. Information sur les expertises extérieures menées par les deux universités relatives à l'évaluation des risques et à la proposition de mesures d'accompagnement

Les membres des organisations syndicales suivantes, FO, FSU, SUD, CGT, UNSA et SNTPTES ont soumis l'avis suivant :

« Le CTC constate qu'à ce jour il n'y pas eu d'expertise commune à l'ensemble constitué par P4 et P6 permettant d'apprécier l'impact de la fusion sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents du nouvel établissement.

Les éléments communiqués au CTC sont insuffisants pour lui permettre d'évaluer les risques professionnels liés à la réorganisation des services découlant de la fusion.

Le CTC, agissant en capacité de CHSCT pour les questions communes au titre de l'article 3 de son règlement intérieur, est ainsi dans l'impossibilité de formuler les préconisations nécessaires à la prévention de ces risques. De ce fait, le CTC se trouve empêché d'exercer les attributions qui lui conférées par le décret n° 82-453 du 28 mai 1984, notamment ses articles 51 et 57.

En conséquence, conformément aux dispositions de l'article 55 du décret du 28 mai 1982, le CTC demande le recours à une expertise par un expert agréé, le cabinet CATEIS, 8 impasse Druinot, 75012 Paris. »

<p>AVIS FAVORABLE PAR 15 VOIX POUR (3 CGT- 3 FERC SUP CGT-5 FSU-3 UNSA-SNPTES- 1 FNEC FP FO) ET 2 ABSTENTIONS (SGEN-CFDT).</p>

3. Avis sur le projet d'organisation de Sorbonne Université

Le vote de l'avis sur le projet d'organisation de Sorbonne Université a été reporté à la prochaine réunion du comité technique commun, le lundi 26 juin 2017.

L'Administratrice provisoire de
Sorbonne Université



Hélène Pauliat